



UNITÉ CULTURE

LA MISSION

La Résolution 2364 du 29 Juin 2017 du Conseil de sécurité des Nations Unies prie la MINUSMA de : « Aider les autorités maliennes, dans la mesure du possible et du nécessaire, à protéger les sites culturels et historiques du pays contre toutes attaques, en collaboration avec l'UNESCO ; » (§21c) et de « conduire ses opérations précautionneusement dans le voisinage de sites culturels et historiques » (§40).

En collaboration avec l'UNESCO, l'Unité Culture appuie ainsi les autorités maliennes, à la sauvegarde du patrimoine culturel, matériel et immatériel, notamment dans le nord, durement endommagé par le conflit :

- Appui au programme de réhabilitation des patrimoines endommagés des régions du Nord, coordonné par le Ministère de la Culture et l'UNESCO ;
- Formation du personnel civil, militaire et policier à la protection du patrimoine culturel malien ;
- Appui à la reprise d'activités culturelles dans les régions du nord et facilitation des échanges culturels avec les autres régions.

L'UNITÉ CULTURE EN QUELQUES CHIFFRES (1ER JANVIER 2017)

- Réhabilitation de 3 bibliothèques familiales de manuscrits à Tombouctou à travers un projet à impact rapide (QIP) qui a permis de revitaliser les techniques de maçonnerie traditionnelle locales ;
- Rééquipement en instruments de musique et sonorisation (QIP) de l'orchestre régional de Gao dont le matériel avait été détruit pendant l'occupation de la ville ;
- Appui à la cartographie d'un site archéologique proche de Gao (site de Gao Saneye) pour son classement comme patrimoine culturel national ;
- Environ 3500 personnes formées à la protection du patrimoine culturel malien dans le cadre de leur mission à la MINUSMA ;
- Appui de plus de 800 voyages (soit un montant de plus de 300 000 USD) pour le programme de réhabilitation du patrimoine culturel endommagé facilitant par exemple la reconstruction de 16 mausolées, la réhabilitation des 3 mosquées de la Liste du patrimoine mondiale et de plusieurs bibliothèques de manuscrits anciens à Tombouctou ;
- Appui de plus de 250 voyages (soit un montant de 110 000 \$) qui ont facilité la tenue de plus de 30 activités culturelles telles que festivals, concerts, ateliers, ou conférences.
- Plus de 4 tonnes de matériel transporté pour l'équipement des autorités régionales de la culture de Gao et Tombouctou et l'équipement de 9 bibliothèques de manuscrits anciens à Tombouctou ;
- Réhabilitation (QIP) des ablutions de la mosquée Djingareyber de Tombouctou, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et endommagées pendant le conflit d'un montant de 17 000 000F CFA ;
- Appui à travers le QIP d'un montant de 4 650 000F CFA la mise en œuvre du projet parcours pédagogique à Djenné du 15 au 25 juillet proposé par la Fédération des clubs UNESCO du Mali (FEMACAU), qui est un projet de sensibilisation de la population par les jeunes à la protection du patrimoine mondial de Djenné.